

Hubert TEXIER

MONUMENTS ANTIQUES



de Limoges

LE TOMBEAU DE TÈVE-LE-DUC

LA CHICHE

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

SÉBASTIEN I^{er}, Roi de Portugal



PARIS

LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, Rue de Richelieu

1904

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

SÉBASTIEN I^{er}

Roi de Portugal

Grégorio Leti, dans la vie de Philippe II, roi d'Espagne, fait mourir Sébastien I^{er} à Alcazar, en Afrique, dans une bataille contre les Maures.

Duverdier, dans son *Abrégé d'Histoire d'Espagne*, ne dit rien de positif sur la mort de ce prince ; ces auteurs, comme beaucoup d'autres, sans oublier les biographes, n'étant pas d'accord sur le sort de ce monarque, il nous est permis de chercher à nous faire une opinion et le hasard qui contribue si souvent à déchirer le voile qui obscurcit la vérité, nous sera dans le cas présent un précieux auxiliaire. La découverte, dont nous allons parler, lèvera tous les doutes.

Dans une lettre adressée au Comité des monuments historiques, dont il était correspondant, et que la mort l'a empêché de faire parvenir à destination, l'abbé Texier écrit : « En faisant des fouilles dans l'église du monastère des Augustins de Limoges (1), qui est aujourd'hui « une fabrique de porcelaines, il a été trouvé parmi des « ossements humains une médaille d'or, autour de « laquelle on lisait : *Sebastianus primus Portugalix rex.* « Cette médaille portait une statue pédestre vêtue d'un

(1) C'est dans les jardins de cette ancienne abbaye que l'abbé Texier découvrit jadis le monument du *Bon mariage* dont le monde savant déplorait la perte.

« costume de moine. Je l'ai vue, je l'ai examinée, j'ai
« voulu en prendre l'empreinte, et sous prétexte qu'elle
« donnerait un plus bel or pour couvrir la porcelaine, je
« n'ai pu, malgré le prix que j'y mettais, l'obtenir du
« Vandale qui préféra la fondre avant que je l'eusse
« estampée, tant il craignait de manquer son but. Ce
« titre, ajouté à ceux qui ont été recueillis par l'historien
« du détronement d'Alphonse VI, roi de Portugal, jettera
« quelque lueur sur ce point douteux de l'histoire de ce
« monarque. Cette découverte est la solution d'un
« problème historique couvert de ténèbres depuis plus
« de deux siècles ».

Le morceau que nous citons est extrait d'une lettre de Robert Southewet, ambassadeur à la cour de Lisbonne (1).

« Le roi Sébastien, après avoir eu trois chevaux tués
« sous lui, périt ou fut pris par les Maures. Manuel de
« Faria de Souza qui était présent à cette action dit que
« le roi, ayant été blessé, fut fait prisonnier par les
« chasseurs arabes qui le tuèrent de sang-froid pour
« terminer le différend qui était entre eux, au sujet du
« prisonnier qu'ils se disputaient. Ce fait a été pareil-
« lement attesté par Nunez de Mascarégna qui, ayant
« été pris et conduit avec plusieurs autres princes de
« distinction à la tente de Muley-Hamet, celui-ci lui
« demanda ce qu'était devenu le roi de Portugal;
« Mascarégna lui apprit le premier la mort de ce prince
« et de quelle manière il avait été tué. Quoiqu'extrê-
« mement défiguré, il fut reconnu par plusieurs
« Portugais prisonniers et de la première noblesse; il fut
« inhumé à Alcazar-Quivir; de là fut porté à Ceuta, le
« 4 octobre 1578, où il demeura en dépôt jusqu'en 1582,
« puis fut transporté à Lisbonne par ordre de Philippe II
« et enterré dans le monastère de Bethléem ».

(1) *Histoire du détronement d'Alphonse VI, roi de Portugal*, trad. de l'anglais, Paris 1743.

« D'après ce récit, il n'y a pas de doute que Sébastien I^{er}
« ne soit mort dans son expédition en Afrique; cepen-
« dant, quelques années après, deux nouveaux Sébastien
« se présentèrent, l'un de l'île de Tercère et le second
« de la ville d'Alcazova en Portugal; convaincus
« d'imposture, ils subirent le sort qu'ils méritaient.

« Cet exemple de sévérité ne put intimider un
« troisième personnage qui parut à Venise en 1578,
« vingt ans après la défaite de ce prince. Sur la plainte
« de l'ambassadeur de Philippe II, roi d'Espagne, ce
« nouveau Sébastien fut mis en prison et on nomma une
« commission pour l'interroger; il subit, dit l'historien
« d'Alphonse VI, vingt-huit interrogatoires devant le
« Sénat de Venise et ses réponses surprirent ses juges;
« il nomma tous les ambassadeurs que la République
« avait envoyés en Portugal pendant que Sébastien était
« sur le trône; il rendit compte de tous les traités et de
« leurs dépêches, ce qui se trouva conforme aux registres
« qui étaient dans les archives de la République. Lors-
« qu'on l'interrogeait sur d'autres choses qui n'étaient
« que de simple curiosité, il se taisait et demandait à
« être présenté à des Portugais qui l'avaient, autrefois,
« connu.

« Le docteur Sampayo, dominicain, et un autre
« portugais, dit le même auteur, le reconnurent pour le
« roi Sébastien et sollicitèrent sa liberté. Sampayo vint
« à Lisbonne et y apporta un acte dressé en présence
« d'un notaire apostolique, contenant le détail des mar-
« ques du roi Sébastien. Il parait, par l'examen qu'on en
« fit, que cet homme ressemblait étonnamment par les
« traits au visage de l'ancien roi; il avait la lèvre autri-
« chienne, la main droite plus longue que la gauche, le
« doigt index de la main gauche plus long que celui de
« la droite, vingt-deux marques en différentes parties du
« corps qui étaient conformes à celles de Sébastien et des
« cicatrices dans les endroits où ce prince avait été
« blessé...

« Interrogé pourquoi il n'était pas rentré dans ses états après son désastre, il répondit que navré de sa défaite, et honteux d'avoir causé de si grands malheurs à son royaume, il avait mieux aimé, après s'être échappé des mains des Maures, vivre errant dans le monde que de reparaître en Portugal.

« Après son interrogatoire, le Sénat de Venise ordonna qu'il sortirait des terres de la République dans les huit jours. Le prononcé de cet arrêt décida ce prétendu Sébastien à se rendre en France, mais les passages par terre étant fermés, il alla à Florence afin de faire le voyage par mer. Arrivé dans les états du grand duc, celui-ci le livra aux Espagnols et il fut conduit à Naples. Embarqué sur une galère et envoyé en Espagne, il fut enfermé dans le château de Saint-Lucas. Depuis, on n'a plus parlé de lui et on ne sait ce qu'il est devenu ».

La médaille qui nous occupe est pour nous un titre de plus à ajouter aux faits historiques que nous venons d'analyser. Elle contribuera sans nul doute à fixer l'opinion qu'on doit avoir sur le lieu de la mort et de la sépulture de ce prince.

Discutant ce qui a été écrit par l'historien du détronement d'Alphonse VI, nous ne pensons pas qu'on doive regarder le témoignage des seigneurs qui suivirent leur roi dans cette guerre malheureuse comme l'expression de la vérité. Dans notre opinion, leur aveu est un mensonge politique pour détourner l'attention de Muley-Hamet qui n'eût pas manqué de mettre ses Arabes à la poursuite de l'illustre prisonnier. Les seigneurs portugais semblent être dans le secret de la fuite de leur roi pour faciliter son évasion. Manuel de Faria de Souza affirme que Sébastien a été fait prisonnier par les chasseurs arabes qui se sont disputé sa tête, et Nunez de Mascarégna, en réponse à la question du monarque africain, qui lui demande ce qu'est devenu le roi, lui fait présenter, couché en travers sur un cheval, un

cadavre dont la figure mutilée ne permet pas d'en reconnaître les traits. La pompe funèbre qui suivit la reconnaissance de ce cadavre est, selon nous, une pieuse fraude qui jeta la conviction dans les esprits; dès lors, rassuré sur le sort d'un ennemi qui avait cessé de vivre, Muley-Hamet jouit de son triomphe; oublié du vainqueur et inconnu des Arabes dont il était le captif, Sébastien surprit leur vigilance et fut assez heureux pour s'échapper.

Ce n'est pas assez d'appuyer notre opinion sur la fidélité et l'honneur qui commandaient aux nobles Portugais, compagnons d'infortune de leur roi, de chercher à le sauver par un mensonge; nous demanderons encore si Sébastien, vingt ans après sa défaite, se serait présenté devant le Sénat de Venise pour se faire reconnaître comme souverain légitime du Portugal, s'il ne l'eût pas été. La distance qui sépare sa défaite de sa réapparition nous porte à croire qu'il ne peut être un imposteur. Quelle époque aurait-il choisie pour se faire reconnaître? Celle où un roi puissant, maître de ses états, riche des trésors du nouveau monde, joue le premier rôle sur le théâtre de l'Europe et est, en partie, cause de tous les grands événements de son siècle.

La disparition de Sébastien, après son bannissement du territoire de Venise, s'explique assez pour qui est au courant du manque de scrupules de Philippe. Ambitieux et ménageant toutes les occasions qui favorisaient ses projets, il sut mettre à profit les événements imprévus qui entraînent en Afrique Sébastien et l'élite de la noblesse de son royaume; la défaite de ce prince fut le réveil de son ambition assoupie.

Au roi renversé, succéda Don Henri, son grand-oncle, âgé de 67 ans; ce cardinal-roi, infirme, ne fut qu'un fantôme sur le trône où il ne régna que pour faire discuter juridiquement quel serait après lui l'héritier de la Couronne.

Cette discussion avait attiré beaucoup de prétendants.

Ils se pressaient autour de celui dont le caractère timide et indécis ne sut jamais prendre un parti, mesurant sans cesse sa marche sur celle de ses puissants compétiteurs ; Philippe, au surplus, en habile politique, entretenait par ses intrigues, dans l'âme faible d'Henri, une indécision qui favorisait ses desseins. Après deux ans de règne mourut ce fantôme de roi, sans être regretté, et sans mériter de l'être.

Cinq régents chargés de l'interrègne, prirent en mains l'administration de l'état. Ils discutaient les droits des prétendants à la royauté quand Philippe se présenta comme héritier du trône. Pour donner plus de poids à ses prétentions, il se servit de l'épée du vieux duc d'Albe qu'il rappela après un exil de deux ans pour le lancer dans le royaume à la tête de vingt mille hommes. Ce hardi coup de main effraya la régence qui renonça à son autorité, proclama Philippe héritier de la Couronne et éloigna par cette décision tous les aspirants à l'exception d'Antoine, chevalier de Malte ; battu dans deux rencontres, ce dernier sollicita en vain des secours d'Elisabeth d'Angleterre et de Henri III, roi de France ; ces deux puissances étaient trop appliquées à résister à Philippe pour armer en faveur d'Antoine.

A la suite de cette défaite, le Portugal se courba sous le joug de fer du roi d'Espagne, et ce serait après que Philippe aurait cimenté la réunion des deux États, par un règne de dix-huit ans, que se serait présenté ce nouveau Sébastien devant le Sénat de Venise ! Dans notre opinion, il n'y avait que des droits légitimes pour autoriser une pareille démarche.

L'ambassadeur de Philippe, prévenu de ce retour inattendu, en instruisit son souverain qui, seul intéressé à cacher la vérité, chercha, par les moyens en son pouvoir, à étouffer un nom qui pouvait irriter des souvenirs assoupis et mettre en conflagration les deux royaumes. Pour prévenir ce danger, loin de traduire ce troisième Sébastien à Lisbonne, devant ses juges natu-

rels, comme il avait été fait pour les deux premiers, il fut remis entre les mains du Sénat de Venise qui, par crainte, refusa une première fois son intervention; mais, pressé par Philippe, il demanda à être autorisé par quelque prince souverain.

Les états généraux des Provinces-Unies et le prince Maurice de Nassau chargèrent de cette autorisation don Christophe, le plus jeune des fils d'Antoine, qui prétendait à la couronne après la mort d'Henri. Avec cette recommandation, le Sénat de Venise consentit à instruire l'affaire. Cédant à la nécessité, Sébastien subit vingt-huit interrogatoires; ses réponses, conformes aux actes consignés dans les registres de l'Etat pendant son règne, ébranlèrent ceux qui l'interrogeaient.

Les Portugais soutenaient qu'il était leur roi, et ce qui les confirmait dans cette persuasion, c'est qu'on ne put jamais, malgré les mauvais traitements dont il était en butte, faire avouer au prisonnier qu'il n'était pas leur souverain légitime.

Subjugué par la crainte de déplaire à un roi devant qui tout s'humiliait, ses juges se bornèrent à bannir des terres de la République celui qu'ils n'osèrent reconnaître comme le légitime prétendant au trône de Portugal. Ce fut après cet arrêt qu'il demanda à passer en France.

Cette lutte entre la légitimité et l'usurpation devait être une entrave pour un caractère aussi haineux et aussi dissimulé que l'était celui de Philippe. La crainte que Sébastien ne fût reconnu avait dû hanter l'esprit du tyran. Il ne pouvait ignorer que sa cruauté et l'abus du pouvoir avaient affaibli son immense autorité. Devenu un objet de haine aux Portugais, il n'est donc pas étonnant que, couvrant son sceptre ensanglanté du voile de la religion, à cette époque dans les mœurs du peuple, sa politique ne s'en servit comme d'un instrument qui le débarrasserait d'un homme qui, tout terrassé qu'il était, pouvait encore se relever et lui donner de l'embarras.

Il pouvait, nous dira-t-on, le livrer à la hache de ses

bourreaux. Nous en convenons ; mais il fallait, dans ce cas, qu'il achetât le secret d'un crime, qui devenait inutile, du moment que sa victime demandait à être envoyée en exil. Il était plus prudent que Philippe, sous le masque de la religion, qui, toujours, servit ses projets ambitieux, se rendit au vœu de Sébastien, qui demandait un sauf-conduit pour la France, où il voulait terminer sa vie dans la retraite. La conduite de l'ancien roi était conforme à l'esprit de son siècle ; il suivait en cela l'exemple de Charles, comte d'Alençon, prince de sang royal qui, fatigué des troubles qui bouleversaient la France pendant la captivité du roi Jean, prit l'habit de Saint-Dominique. Qui nous dira même si, pour racheter sa vie, Sébastien ne se soumit pas à la dernière volonté de son tyran et que celui-ci ne lui imposa point, pour dernière condition, d'imiter Charles-Quint qui, vieilli avant le temps et détrompé de tout parce qu'il avait tout éprouvé, se déchargea de la couronne sur la tête de Philippe, son fils, pour se retirer dans un monastère ?

Plus on fouillera dans l'histoire et plus les preuves s'accumuleront en faveur du retour du malheureux Sébastien et de son séjour en France. La tradition conservée dans le pays venant à notre aide, nous ajouterons que dans l'église du monastère des Augustins, où cette médaille a été découverte, on voyait une chapelle sous l'invocation de son patron ; la voix commune s'accordait à dire qu'un roi du même nom y avait été enterré.

Si l'on remonte à l'époque brûlante de cette ferveur religieuse qui dominait même les personnes les plus élevées en dignité, et qui, atteintes par les revers de la fortune, ne voyaient dans leurs désastres que le doigt de Dieu, on ne sera point étonné de voir un souverain, échappé à une mort certaine, après avoir vu périr toute son armée, formée de l'élite de la noblesse de ses Etats, s'abandonner à sa mauvaise fortune et faire vœu de vivre et de mourir dans la retraite. Le doute, d'ailleurs,

acquiert un degré de certitude devant la médaille qui a été le sujet de cette discussion.

L'abbé Texier donne, en effet, un détail qui est décisif : « Cette médaille se trouvait dans un tombeau de pierre en granit, à côté du squelette fort bien conservé. On ne peut donc attribuer sa présence, dans un tel endroit, au pur effet du hasard. »

Cette découverte atteste donc, d'une façon formelle, que Sébastien s'est rendu en France, comme il l'avait demandé après son jugement, que vêtu du costume de l'ordre dans lequel il était entré, il termina sa vie dans le monastère des Augustins de Limoges, et que sa dépouille mortelle y fut déposée.

